

Département de la Vendée

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022

Date de convocation : 24 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 novembre à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN – Vice-Présidente.

Présents : - Bénédicte GARDIN - Franck GAUTHIER – Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Jean-Michel LUMEAU - Sabine LOIZEAU - Angélique RICHARD Christelle BOURMAULT - Florence DE CHABOT - Marie-Annick MENANTEAU - Marie-Françoise RAUTURIER - Amélie PASQUIER - Marie-Thérèse ABINAL - Christophe VILLENEUVE

Excusés/Pouvoirs :

Christophe HOGARD donne pouvoir à Bénédicte GARDIN  
Alain CHENOIR donne pouvoir à Florence DE CHABOT  
Françoise PINEAU donne pouvoir à Odile PINEAU  
Valérie VERDON donne pouvoir à Magali LOISEAU  
Jean-Louis LAUNAY - Alexandra BEAUNÉ - Laydie PASQUIER - Elodie BRANGER

Nombre d'administrateurs en exercice : 23  
Nombre d'administrateurs présents : 14  
Nombre d'administrateurs votants : 18

Secrétaire de séance : Magali LOISEAU

- **05 – MARCHÉ DE PRESTATIONS D'IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION / EVENEMENTIEL ET PAPETERIE – ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE AVEC EMISSION DE BONS DE COMMANDE – AVENANT N° 1 AU LOT 2 – AUTORISATION DE SIGNATURE**– Rapporteur : Odile PINEAU

Par délibération n°6 du 24 mars 2022, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers a décidé d'adhérer au groupement de commandes pour les prestations d'impression de supports de communication / événementiel et papeterie constitué entre la commune des Herbiers, désignée coordonnateur du groupement de commande chargé de la consultation, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers.



Département de la Vendée

Pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers, les lots ont été attribués de la façon suivante :

Lot	Attributaire	Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers	
		Minimum annuel € HT	Maximum annuel € HT
Lot 1 : Impression, façonnage et livraison du magazine	LUCON IMPRIM'OFFSET 85400 LUCON	Non adhérent	
Lot 2 : Impression, façonnage et livraison des supports de communication		0	10 000
Lot 3 : Impression, façonnage et livraison des affiches planimètre	WESTGRAPHY 44350 GUERANDE	Non adhérent	
Lot 4 : Réalisation et pose de divers éléments de signalétiques de communication et d'évènementielle	DL SYSTEM 85500 LES HERBIERS	Non adhérent	
Lot 5 : Impression et façonnage de supports de papeterie	Infructueux	0	2 000
Lot 6 : Distribution de supports de communication publique	LA POSTE 44262 NANTES CEDEX 2	Non adhérent	
TOTAL		0	12 000



Département de la Vendée

Dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre du lot 2, des erreurs matérielles ont été relevées dans le Bordereau des Prix Unitaires du lot 2 comportant 1 470 références. Aussi, il convient de modifier les Prix unitaires dans le Bordereau des Prix Unitaires des 8 références suivantes :

n°	Descriptif	NOMBRE D'EXEMPLAIRE PAR TIRAGE	PRIX FORFAITAIRE EN € HT DU NOMBRE D'EXEMPLAIRE remis dans l'offre initiale	NOUVEAU PRIX FORFAITAIRE EN € HT DU NOMBRE D'EXEMPLAIRE
2-41	<b>Carton A5</b> au format 14,8x21 cm couché mat ou demi-mat 300 g pefc, recto/verso, quadri	100	9	55
2-42	<b>Carton A5</b> au format 14,8x21 cm couché mat ou demi-mat 300 g pefc, recto/verso, quadri	150	8	63
2-152	<b>Carton carré</b> au format 210 x 210 mm couché mat ou demi-mat 300 g recto / verso quadri	200	112	161
2-153	<b>Carton carré</b> au format 210 x 210 mm couché mat ou demi-mat 300 g recto / verso quadri le 100 supplémentaire à partir de 200 ex.		124	69
2-197	<b>Carton carré</b> 4 pages au format fermé 210 x 210 mm, ouvert 420 x 210 mm couché mat ou demi-mat 300 g recto / verso quadri le 1000 supplémentaire à partir de 5 000 ex.		777	110
2-310	<b>Papier A4</b> impression 170g recto quadri Le 100 supplémentaire à partir de 100 ex.		71	22
2-328	<b>Tract A5</b> sur papier PEFC couché demi mât 115 g recto/verso quadri	2 000	23	164
2-621	<b>Brochure 2 points</b> métal, format ouvert 21x29,7cm, format fermé 14,8x21 cm, pages intérieures 130 g/m <sup>2</sup> TAMPONNABLE demi-mat, couverture 4 pages couché demi-mat 200 g/m <sup>2</sup> , 20 pages (16 + 4 couvertures), quadri recto verso le 100 supplémentaire à partir de 100 ex.		343	266

Ainsi, le nouveau Bordereau des Prix Unitaires annule et remplace le précédent et devient pièce contractuelle et est applicable à compter de la notification de l'avenant.

Les montants du marché restent inchangés :

Lot 2 – Impression, façonnage et livraison des supports de communication

- Sans montant minimum annuel,
- Montant maximum annuel 10 000 € HT.



Département de la Vendée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article R2194-8  
Vu la délibération n°6 du Conseil d'Administration du 24 mars 2022,  
Considérant au regard des écarts constatés, les erreurs matérielles manifestes des 8 prix unitaires listés ci-dessus,  
Considérant que ces nouveaux prix unitaires n'auraient eu aucune incidence sur le classement des offres lors de l'attribution du marché,  
Considérant que, dans un souci de pérenniser les relations contractuelles saines avec le titulaire, il y a lieu de prendre en compte ce nouveau Bordereau des Prix Unitaires,

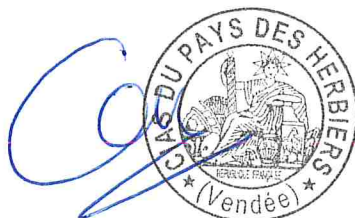
Madame la Présidente propose au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- approuver le projet d'avenant n°1 au marché de prestations d'impression de supports de communication / évènementiel et papeterie – Accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande pour le lot 2 décrit ci-dessus,
- l'autoriser, ou la Vice-Présidente, à signer ledit avenant ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Magali LOISEAU,  
Secrétaire de séance

Pour copie conforme,  
Bénédicte GARDIN,  
Vice – Présidente



Publié électroniquement le : 08 DEC. 2022

Transmis en Préfecture le : 08 DEC. 2022

